

Investissez dans un commerce de proximité

Et si vous investissiez dans un commerce de proximité ? À Chartres, pour la première fois, une start-up propose le rachat, par un financement participatif, des murs d'un commerce... Découvrez la solution My Korner Shop appliquée à Pizza 28.



Elle est reprise en 2003 par le tandem Yanniss Zaganidis et Olivier Gerardin, qui deviennent dès lors locataires du local commercial. L'affaire tourne rond : depuis bientôt 16 ans, les deux pizzaiolos entretiennent une relation étroite avec leur clien-

tèle d'habitues et sont ravis de faire découvrir leur savoir-faire au plus grand nombre. « *Nous n'avons jamais calculé le prix de revient d'une pizza; nous visons la qualité et le pari est réussi !* »

My Korner Shop lance un premier projet de crowdfunding à Chartres

Plateforme de financement participatif, la start-up My Korner Shop a annoncé en juin le lancement à Chartres de son premier projet dédié à un commerce de proximité, dédié aux murs de Pizza 28. Chacun peut s'associer à la démarche et devenir copropriétaire des murs du restaurant en achetant des actions d'une société par actions simplifiées. Afin d'assurer son implication, My Korner Shop investit à leurs cô-

tés. Une rentabilité annuelle estimée à 5 % est annoncée.

Pour ce faire, la démarche est simple :

- se rendre sur le site www.mykornershop.com;
- créer son profil investisseur et remplir son questionnaire d'adéquation;
- prendre connaissance de l'information disponible sur le commerce;
- investir à partir de 500 €.

La possibilité est dès lors ouverte de participer à la gestion locative du bien depuis la plateforme.

► Toute l'information sur : www.mykornershop.com

...et si vous ne connaissez pas encore Pizza 28 (voir aussi le magazine *Votre Agglo* de juin) : 2, rue de la porte-Morard, ouvert de 11 h à 13 h 30 et de 17 h 30 à 21 h 30. Du mardi au jeudi, jusqu'à 22 h les vendredis et samedis, de 17 h 30 à 21 h 30 les dimanches.

► My Korner Shop est une plateforme de financement participatif en ligne qui dispose du statut de Conseiller en investissements participatifs. Son activité est régulée par l'Autorité des marchés financiers.

Les temps ont changé depuis l'époque où tout financement passait par des rendez-vous à la banque, le « 2.0 » a permis la mise en place de nouveaux ressorts. Les plateformes de financement participatif, qui se sont notamment fait connaître du grand public par l'émergence d'artistes, interviennent désormais dans tous les domaines : projets personnels, associatifs, créations d'entreprises (notamment start-up). Les commerces de proximité ne font plus exception...

Investissez dans Pizza 28

En basse-ville, la pizzeria Pizza28 est installée depuis de nombreuses années et reconnue pour sa qualité.